



BULLETIN MUNICIPAL N° 1755
Vendredi 3 mai 2019

ACTUALITES DE LA QUINZAINE

COMMEMORATION ARMISTICE DE LA GUERRE 39/45 : La cérémonie aura lieu le mercredi 08 mai à 09h30 devant le monument aux morts de Landunvez.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES : il aura lieu le jeudi 9 mai à 11h30, salle du conseil municipal

FOIRE AUX PUCES : Dimanche 12 mai organisé par la Translandunvézienne à la salle omnisports de Landunvez de 9h à 17h30. Emplacement 10€ les 3.50m (tables et chaises fournies). Entrés 1.50€ (gratuit moins de 12 ans). Restauration, buvette sur place, renseignement et inscription 06 30 64 28 11 – 06 98 91 33 00

INFOS UTILES

La Mairie ET l'agence postale vous accueillent les lundis, mardis et mercredis 8h30/12h et 13h30/17h, le vendredi de 8h30/12h et 13h30/16h, le samedi 10h/12h (sauf le dernier samedi du mois).

Fermeture le jeudi

☎ 02 98 89 91 02 (Mairie)

☎ 02 98 48 63 49 (agence postale)

Courriel : accueil@landunvez.fr

Site : www.landunvez.fr

URGENCES

SAMU-médecin de garde ☎ 15

Appel d'urgence européen ☎ 112

Pharmacie de garde ☎ 3237

Gendarmerie ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Eau du Ponant ☎ 02 29 00 78 78

ERDF Dépannage ☎ 09 72 67 50 29 24/24

Aide à domicile

ADMR PAYS D'IROISE ☎ 02 98 32 60 04

Landunvez Entraide +

landunvezentraide@hotmail.fr

Cabinets infirmiers

* Nathalie PELLEN /Stéphanie LANNUZEL/
Laurence CAN ☎ 07 67 06 53 62

* Haude MALLEJAC-GARO
02 98 45 36 14 / 06 08 48 26 66

Kinésithérapeute :

Valentin OMNES ☎ 02 98 89 92 17

Correspondants de presse

Télégramme, Véronique Le Meur

☎ 06 27 81 27 98.

Ouest France, Marie-Christine Pellen

☎ 06.81.77.14.85

VIE MUNICIPALE

PARCOURS DU CITOYEN



Les jeunes filles et garçons **qui atteignent l'âge de 16 ans** doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Se munir du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement (**à conserver précieusement**) leur sera délivrée. Elle permettra l'inscription à certains examens et concours (BEP, BAC, Permis de conduire...)

URBANISME :

Dépôt de déclaration préalable :

M. LE FOLL Didier, rénovation d'une serre et remplacement d'une véranda avec agrandissement, 29, route du Colonel Fonferrier

M. LE QUERE Philippe, remplacement des menuiseries, création d'ouvertures, pose de fenêtre de toit et pose d'une charpente sur une habitation existante, 14, route du Colonel Fonferrier

Accord de déclaration préalable :

M. LE HIR Xavier, remplacement de la haie en bordure de voie par un muret surmonté de brande, 18 bis, Hent Aod Verlen.

Refus de déclaration préalable :

M. LAOT Maxime, extension de la maison d'habitation, garage et rehaussement d'une toiture, Kurulou.

Dépôt de permis de construire :

SCI LYON 41, maison d'habitation, chemin de Pen Ar Pavé, Kersaint. Monsieur BODHUIN Xavier, extension de la maison d'habitation, 9, Streat Rozaer, Kersaint.

Accord de permis de construire :

M. SAILLY Gauthier et Mme LOAEC Nathalie, maison d'habitation, lotissement de Languru.

VIE PAROISSIALE

Dimanche 5 mai : messe à 10h30 à Landunvez

Dimanche 12 mai : messe à 10h30 à Porspoder

La Chapelle de Kersaint sera ouverte tous les jours à partir du 7 avril 2019 de 10h jusqu'à 18h.

VIE SPORTIVE

LA TRANSLANDUNVEZIENNE : **Dimanche 5 mai :** Marche à Landunvez à 9h ou 10h. **Jogging :** rendez-vous à 9h30 au local.
Mardi 7 mai : rendez-vous au local à 14h pour 2h de marche.
Mercredi 08 mai : marche à Landunvez rendez-vous au local à 9h.
Pétanque : **Jeudi 09 mai :** réception du club de Lambézellec pour un concours amical, pique-nique à 12h ou rendez-vous à 13h30 au boulodrome. **Puces :** Appel aux bénévoles pour préparer des gâteaux pour les puces du dimanche 12 mai.

ESMA :

Dimanche 05/05/19; Loisirs pour Portsall à 10h.
Seniors contre Ploudalmézeau à 15h30.
L'Assemblée Générale de l'ESMA aura lieu au club-house de Kersaint le Vendredi 14 Juin à 20h.

TENIS CLUB PORSPODER :

- Promo DQDN - Femmes - déplacement à Betton AT 1
- D 1 - +35ans Dames - reçoit Locmaria Plouzané
- D 1 - +35ans Messieurs - déplacement à Plougasnou
- D 1 - +45ans Messieurs - reçoit Guipavas

INFOS JEUNESSE



Doriou digor Skol Diwan Lokournan : Portes ouvertes Ecole Diwan Saint-Renan.

L'enseignement par immersion linguistique en breton vous intéresse ?

Les « portes ouvertes » de l'école Diwan de Saint Renan auront lieu le samedi 11 mai 2019 de 9h à 12h.

Les familles intéressées sont les bienvenues à l'école située 1 place aux chevaux : équipe pédagogique, élèves et parents vous accueilleront. Venez nombreux...

Pour plus d'informations ou RDV : 02 98 89 03 59 - diwanlokournan@gmail.com

MANIFESTATIONS

CONFERENCE le Samedi 4 Mai à 20 h « Comprendre qui on est, pour vivre des relations harmonieuses et sereines »

Pour comprendre comment être en harmonie et dans la sérénité avec soi et les autres, il faut prendre conscience de qui on est : quelle est notre véritable nature ? Pour cela nous allons parler de l'être et de la dualité: le tout et le rien, le féminin et le masculin, l'espace-temps, la conscience et l'amour, l'évolution... Puis, nous allons découvrir quels sont les moyens d'être soi, comment sortir des croyances et des limitations pour accueillir ce qui est, et comment communiquer sereinement avec les autres grâce à plusieurs clés du Bien-Être. (Entrée : 8 €)

* **ATELIERS le Dimanche 5 Mai de 14h à 18 h :** Lors de ces ateliers, nous approfondirons la conférence et nous ferons des exercices créatifs et pratiques de bien-être dans l'instant présent... (Participation : 20 €)

* Pour tous renseignements et pour s'inscrire aux ateliers : téléphonez à l'Association « Créativité et Eveil » : Tel 06.67.32.61.02 ou association.creativite.et.eveil.29@orange.fr

La station SNSM d'Argenton-Porspoder-Lanildut organise un spectacle musical présenté par la troupe brestoïse «La Boîte à

Chansons», **le dimanche 5 mai à 17h**, à l'Espace Herri Léon à Melon en Porspoder. Entrée au chapeau.

Renseignements : Mr BOISARD, président, tél : 06 01 95 76 85 ou Mr TRANVOUEZ, tél : 06 87 95 00 30 "

Association « de l'Aber Benoît à l'Aber Ildut » : Conférence du samedi 18 mai, à 15h, à la salle Cyberia à Plourin

Par l'amiral Jean Yves Nerzic

Sujet : « Un fait déterminant dans la guerre d'Indépendance des Etats Unis »

Inattendu, de Grasse arrive avec 29 navires de ligne, débarque 3200 soldats, et apporte aussi le nerf de la guerre, plus d'un million de livres. Pourquoi une totale surprise pour tous ?

Entrée libre et gratuite.

INFOS DIVERSES

↳ La balade Moto Solidaire « Petit cœur de beurre » organisée par l'association « Peinar'bed-Motards de l'Ouest » empruntera les routes de Landunvez **le dimanche 5 mai de 14h à 15h30.**

↳ L'association sportive TEAM OXYGEN PLOUDAL PORTSALL organise une randonnée VTT et pédestre **le dimanche 5 mai.** Elle traversera la commune de LANDUNVEZ entre 8h et 12h, arrivant de la route du Viaduc, passant par Kervajan, Kerleo, Poullouarn, Kerguérioc, Le Traon, l'impasse du Créac'h et poursuivant vers Porspoder.

↳ La CAP IROISE, course à pieds et rando-marche aura lieu le 26 mai 2019. Elle empruntera les sentiers de la commune de Landunvez à cette occasion : Rte du Viaduc, Chemin du moulin, Chemin de Gwisselier, Plage de Gwisselier, et rejoindra Portsall

Merci d'être vigilants.

Le Service du Cadastre va entreprendre une opération de mise à jour du plan cadastral communal, en ce qui concerne les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan cadastral. Un géomètre du Service du cadastre, sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de lever tous les changements ne figurant pas au plan.

INFOS COMMUNAUTAIRES



JARDINER AU NATUREL SANS PESTICIDE !

Utiliser le vinaigre blanc ou le sel pour le désherbage sous prétexte que ce sont des produits naturels

est une habitude à oublier. Ces produits ne sont pas autorisés pour le désherbage. Ils perturbent la vie du sol en l'acidifiant (pour le vinaigre) ou en le rendant stérile (pour le sel). Pire, ils aggravent la situation car les plantes qui arrivent à se développer sont très résistantes. Ils peuvent également ruiseler et atteindre d'autres plantes du jardin car ils ne sont pas sélectifs. Le seul usage autorisé du vinaigre au jardin est pour le nettoyage et la désinfection des outils afin d'éviter la transmission de maladies. Contact : Syndicat des Eaux du Bas-Léon /animation SAGEcommunication.basleon@orange.fr

Esti'vent 2019 : Vous avez quelques heures à consacrer à cette belle fête, nous sommes à la recherche de bénévoles du 19 au 22 juillet.

Le Comité des Fêtes de Porspoder vous propose de vous inscrire sur notre adresse mail contact.cdfpporspoder@gmail.com. **Une réunion d'information aura lieu le samedi 15 juin 2019 à 10h30 à la Maison pour Tous de Porspoder.** Venez nombreux, nous rejoindre et passer un moment en toute convivialité où la bonne humeur sera bien évidemment de mise. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

Collecte des déchets en raison des fériés de mai

La collecte des ordures ménagères ou recyclables sera décalée de 24h pour l'ensemble des semaines

Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh

Actions de la Maison de l'Emploi Rail Emploi services : mardi et jeudi de 10h à 12h (sur RDV : 02 98 48 01 68).

Renseignements : Christelle Fily, Cendrine Perquis : 02 98 32 47 80 – maison.emploi@ccpi.bzh

Plan Climat Air Energie Territorial : venez participez aux ateliers

Quatre ateliers sont programmés de 18h à 20h à la Communauté : Atelier Mobilité- le 16 mai 2019 : Atelier Habitat- le 28 mai 2019 : Atelier Energies renouvelables- le 11 juin 2019 : Atelier Agriculture/alimentation- le 25 juin 2019 : Atelier Adaptation aux effets du changement climatique.

Renseignements : Olivier Moreau : 02 98 84 98 80 / olivier.moreau@ccpi.bzh

Concours photo Clic-Clac !

Prochain thème « Un petit geste contre le réchauffement climatique en Pays d'Iroise ! ». Le cliché du lauréat sera publié dans le magazine Iroise. Date de retour des photos (4 max, 4 Mo, à la verticale) pour le 20 mai. Renseignements : Nathalie Le Flem : 02 98 84 97 60 / nathalie.leflem@ccpi.bzh

Lutte contre la prolifération des Choucas des tours

La prolifération des Choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité. Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par arrêté préfectoral. Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées. Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de diminuer le nombre de sites de reproduction. En outre, ces eng grillages éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie. Nous remercions donc les personnes concernées qui mettront en place ces grilles à l'issue de l'actuelle période de nidification (septembre). Nous vous rappelons que cette opération devant respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées. Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition en mairie si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.

ANNONCES

Vends : sur Porspoder, Maison (en l'état) avec garage, vue sur mer + appartement F1, indépendant. Le tout sur 803 m².

DEP en cours. Contact au 06.71.34.76.49 (Heures repas uniquement).

Hobbie Cat 14 en parfait état numéro voile 50885. Accastillage complet. Ce bateau a très peu navigué. Hivernage prolongé dans un garage fermé à Trémazan. Prix à débattre. Visible à partir du 17 avril sur place. Tél : 06.08.21.61.91

Bateau OCQUETEAU 5.75, pêche promenade avec cabine année 2007, 1 moteur hors-bord Mercury 4T 50cv, un GPS très bon état, 1 sondeur Humminbird, 1 VHF, prix 11 000€, tel 06.07.13.11.37

Bois sec (plus de 3 ans) cyprès de Lambert : fendu, billons, troncs...55 à 70 euros le m³ à Kersaint en LANDUNVEZ.

Tél : 06 07 37 43 42"

Donne : Sommier à lattes bois clair + matelas, 140 * 200, bon état. Tél. : 06.61.47.75.74

Cherche : Cherche maison à louer sur Porspoder, Landunvez et alentours. Minimum 4 chambres. A partir de mi-juin, pour une durée minimum d'un an. Tel : 06.85.91.75.67

Vide-maison : 4, route de Mescren à Melon-Porspoder : Du vendredi matin 26 avril à 10h au lundi soir 18h. Meubles divers, linge de maison, vaisselle, livres, tapis, bibelots, tableaux, lustres, outils de jardin, canapé-lit. Petits prix

L'actualité des professionnels



« Lait mobile » crèmerie ambulante vous propose un large choix de produits laitiers fermiers, allant du Cantal au Livarot, de l'Ossau-Iraty au Chaource mais également des œufs, du beurre et de la crème.

Venez retrouver Thomas sur les marchés de Lesneven, Le Conquet, Brest, Lampaul-Plouarzel ou Saint-Renan, mais également **chaque dimanche impair sur le port d'Argenton.**

GEOBIOLOGUE formée par l'école Ovilorôï, j'harmonise votre maison et votre jardin en détectant et en neutralisant tous les phénomènes énergétiques (cours d'eau, réseaux telluriques, mémoires des murs...) qui peuvent vous perturber (insomnies, fatigue, maladies...). Je donne aussi des soins à vos plantes et vos animaux. 75€/H. Tél. 07.86.25.36.12

Idée en tête, artisan coiffeur à Argenton, spécialiste de la couleur végétale et naturelle, vous informe de l'arrivée des nouveautés Zéro Déchet : "Les Savons de Joya" (Savon avec ou sans huiles essentielles, déo rechargeable, baume mains et corps, baume cheveux, shampoing solide...100% France, naturel.

Nouveau : La panière et ses 8 lingettes en fibre de bambou à 25€ création bretonne.

Idée cadeau : Pâques, fête de mères, anniversaire ou juste se faire plaisir!!!

Tel : 02.98.89.57.05

RDV en ligne : <http://ideeentete.wixsite.com/coiffeur>

« **L'acupression** » ou « **acupuncture sans aiguilles** » tend à rétablir l'équilibre énergétique du corps et de l'esprit, en se basant sur les réseaux des méridiens d'acupuncture. Le soin se déroule sans aiguilles à l'aide de digitopressions (pression des doigts), de chauffage des points énergétique aux moxas (petits cônes d'encens), de faibles électro stimulations et de ventouses (à froid). Sans se substituer aucunement à un traitement médical, le soin d'acupression apporte mieux-être et aide au rétablissement notamment dans les domaines suivants :

- Rhumatismes.
- Problèmes dorsaux et lombaires.
- Migraines.
- Problèmes circulatoires, jambes lourdes.
- Maladies respiratoires chroniques (asthme, allergies).
- Troubles de la ménopause et des cycles menstruels.
- Fatigue et manque d'énergie.
- Soutien psychologique lors de dépression, blocages émotionnels, problèmes d'addiction.
- Gestion du stress, détente.

Prix : 1ère séance : 50€ (1h). Séances de suivi : 30€ (30 mn)

Adresse sur RDV à Landunvez : 15, route de Brest
(Sur demande à domicile pour les personnes à mobilité restreinte dans la région, de Landunvez, Porspoder, Ploudalmézeau et St-Renan). Tél : 07.62.56.37.01

NAVARRO Anne-Lise, acupression, bien-être

Serres de PENFRAT Landunvez : vente de tomates tous les jeudis de 18h à 19h.

LA BOUTIQUE DU PORT à LANILDUT : Acastillage, Peinture, Articles de pêche, vêtements de marins, produits aux algues, décoration, location de vélos. Du Mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h30.
Tél : 02.98.04.30.79

Offre d'emploi

Des jeunes âgés de 16 ans et moins de 18 ans et un encadrant de 20 ans minimum disposant d'un véhicule, **pour le nettoyage des plages cet été**. Fiche de candidature à retirer en Mairie.

Inscription sur les listes électorales : un nouvel outil particulièrement utile

La direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) du ministère de l'Intérieur vient de mettre en ligne sur service-public.fr, un outil particulièrement utile : une télé-procédure permettant à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter.

Une procédure simple

Il s'agit là d'une des premières traductions concrètes de la très importante réforme du « REU », le répertoire électoral unique – désormais il n'existe plus qu'une seule liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'Insee. C'est ce qui a permis de construire ce dispositif dit « ISE », pour « interrogation de sa situation électorale ».

Concrètement, le système est très simple : une fois sur la page voulue – à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> – l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et

prénoms, son sexe et sa date de naissance). S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

« *Il est vivement conseillé de porter les renseignements tels qu'ils sont inscrits sur les actes d'état-civil* », en effet, le programme va chercher le nom de l'électeur dans le nouveau répertoire électoral unique, lequel est « appuyé sur les actes d'état-civil ». Il est notamment conseillé de bien porter les accents ou les trémas sur les noms de famille, de donner le cas échéant les deuxièmes ou troisièmes prénoms... La date de naissance permet également d'éviter de confondre les homonymes. Il est conseillé également aux électeurs, s'ils constatent qu'ils ne sont pas inscrits, de ne pas s'en tenir à un « premier essai » avant de lancer une procédure d'inscription : il vaut mieux bien vérifier que l'on a correctement orthographié ses noms et prénoms, refaire une tentative avec ou sans deuxième prénom... Cette légère perte de temps est préférable au lancement d'une demande d'inscription alors que l'on est déjà inscrit.

Télé-procédure d'inscription

Si l'électeur en revanche n'est réellement pas inscrit, il peut procéder directement à sa demande d'inscription sur service-public.fr.

Rappelons que pour cette année, la clôture de la période d'inscription permettant de voter aux élections européennes était le 31 mars. Pour les années suivantes, elle interviendra « le 6e vendredi avant le scrutin ». Mais cela ne signifie nullement qu'au-delà de cette date, les électeurs ne pourront plus s'inscrire. L'un des principaux acquis de la réforme du REU est la possibilité, précisément, de s'inscrire toute l'année. En d'autres termes, une personne qui constaterait le 1er avril, au lendemain de la date butoir, qu'elle n'est pas inscrite, ne pourra pas voter aux européennes du 26 mai, mais pourra parfaitement, en revanche, s'inscrire dans la perspective des prochains scrutins - par exemple les élections municipales de l'année prochaine.

Les comptes rendus de conseils municipaux sont affichés et disponibles en mairie et sur le site internet www.landunvez.fr



Votre agence postale communale sera fermée les derniers samedis du mois soit **les 25 mai, 29 juin, 27 juillet, 31 août...**

Levée du courrier dans votre agence postale à **15h** du lundi au vendredi et 12h le samedi.

Le prochain bulletin paraîtra le **vendredi 17 mai** Merci de déposer vos annonces à bim@landunvez.fr pour le **mercredi 15 mai**